55me Année — Nouvelle série — No 261 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 13 JANVIER 1951.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Une révolution dans les prix !
Une certitude dans la qualité !

Les Vêtements PHILIP

acceptant leurs responsabilités et voulant redonner au commerce sa vraie raison d'être, invitent leur clientèle à la

GRANDE VENTE RÉCLAME

qui aura lieu à SISTERON, 62, Rue Droite, 62

du 11 au 14 Janvier inclus

EXCEPTIONNELLEMENT
le magasin sera ouvert le Dimanche 14 toute la journée

Cette vente portera principalement sur des articles d'hiver tels que :

PARDESSUS	de	5.000	à 10.000	Frs
CANADIENNES	de	5.000	à 7.750	Frs
IMPERMÉABLES	de	1.995	à 3.200	Frs
VESTES VELOURS	de	4.995	à 5 995	Frs
GABARDINES	de	10.995	à 13.500	Frs

POUR LES BONNES AFFAIRES
et CONTRE la HAUSSE des PRIX

Voyez Vêtements PHILIP

Le Bal du Quadrille

Ah ! mes amis ! quel évohé ! quel boum et quel « boucan ». Et quelle réussite et quel succès !...

Quel tourbillonnement !... Quel émerveillement et quel éblouissement ! L'on était à la fois étourdi et ravi ! Et l'on sortit à l'aube naissante heureux et charmé.

Un temps très pur de Janvier s'était mis à son tour de la fête et de la partie ! Un beau temps d'hiver, froid et sec, lumineux et clair, et un vrai temps de Sisteron, le pays de la rispe, comme le disaient nos pères. Et il y avait au ciel des étoiles de givre !...

Les Salons de la Potinière étaient garnis de fleurs de houx et de branches de gui.

L'on avait dressé un plancher de scène et le Jazz Aillaud avait déjà installé ses batteries flamboyantes et à droite et à gauche de l'estrade on avait placé, avec leurs vieux costume du temps, un Quadrilleur et une Quadrilleuse du plus heureux effet avec une allure des plus engageantes.

Le gros lot de la Tombola du gâteau avait été placé bien en vue. C'était une toile bien traitée du Commandant Brunet, un fils de Sisteron, et représentant la hauteur de la Citadelle avec cette magique Acropole dont tous les étrangers restent médusés ! Pour faire le pendant à ce tableau, quelqu'un avait prêté le beau « Coloris » de Javel, dont il s'était rendu acquéreur, avec la même perspective de fond et sur le devant une farandole de notre Quadrille au pied de la Citadelle.

En souvenir de l'ancien bal qui fut donné il y a quelques années à la Pouponnière, on avait intercalé au milieu des Javas, des Rumbas et des Sambas, les vieilles danses d'il y a un demi siècle, la Polka des petits Pierrots et la Valse de Frou-Frou aux langoureux enlacements.

Et puis l'on nous donna un premier intermède artistique et musical. M. Rocca, un baryton puissant, nous chanta de très beaux morceaux italiens, et une jeune fauvette un peu timide, Mlle Richaud, nous détailla une jolie mélodie fine et gracieuse « Quand l'oiseau chante ». Et après elle nous crûmes voir arriver la Madelon avec son tablier, une assez forte chanteuse à la voix bien timbrée qui rappelait aussi l'ancienne Thérésa d'illustre mémoire, et celle qui chantait si bien jadis « Rien n'est sacré pour un Sapeur », « C'est moi qui suis la femme à barbe ». Nous eûmes la déception de ne pouvoir entendre M. l'Ingénieur de l'Usine de St-Auban et dont la voix superbe vient remplir de temps en temps les voûtes aux sombres sonorités de notre belle Cathédrale ! Et le mauvais poète qui vous trace ces quelques lignes profita des préparatifs de la distribution du gâteau des Rois pour réciter à son tour un poème d'au moins 450 vers au milieu desquels il faisait lui-même des coupes sombres.

Et sur ces entrefaites, nos jolies serveuses et Madame Thérésa et la Madelon au tablier en bataille, apportaient le Gâteau des Rois.

Tous nos confiseurs avaient eu la main large et nous avions assisté à la multiplication des gâteaux comme autrefois à celle des petits pains !... et faisant office de commissaire-priseur, Me Malplat, notaire, vint adjuger aux enchères à l'américaine au moins quatre corbeilles pleines et Madame Ducarre fut saluée, l'heureuse gagnante, au millieu de tous les vivats.

Et telle fut la fête intime du Gâteau du Quadrille et pour départager les « perdants » qui avaient reçu cependant chacun une couronne en papier doré, on distribua tout un lot de fines cartes au dessin à la plume représentant notre vieux Fort de Sisteron si bien rendu par notre compatriote le Commandant Brunet.

Et le combat cessa, au petit jour naissant, faute de combattants.

Belote... et rebelote

Tout dernièrement, dans la Cité Phocéenne, s'est déroulé un concours de Belote dans un grand café. Et comme tout pays qui se respecte, notre ville avait délégué comme représentant notre sympathique compatriote Pierre Buès, ancien propriétaire de la ligne de transport Sisteron-Digne.

Après de multiples parties gagnées tantôt aisément, tantôt avec beaucoup de difficultés, ce Sisteronnais sortit vainqueur de ce tournoi.

Immédiatement avertis de cette victoire, les professeurs P... et D... de l'Académie de Belote de Sisteron, ne cachèrent pas leur joie et se montrèrent satisfaits de leur élève.

A Sisteron, les nombreux beloteurs de la ville attendent avec impatience la prochaine venue de ce « jeune » champion.

Cinquante.

Une sensationnelle conférence sur nos Alpes Sisteronnaises...

Perle de Haute-Provence : Sisteron
Une Perle de prix exposée à Paris

Et cette « Exposition » qui s'annonce comme des plus courues, sera en effet, une brillante conférence et dommage que nous ne puissions pas y assister.

Un des fidèles admirateurs de notre pays et qui nous fait l'honneur d'y revenir quelquefois, se propose, Dimanche prochain, et devant un auditoire choisi, de prendre pour thème et pour sujet d'une de ses causeries touristiques, l'évocation même de notre petite ville.

Il sied d'abord de rendre justice et de rendre hommage à ceux qui viennent en grand nombre nous visiter ainsi à la belle saison, et de remercier volontiers ces Touristes étrangers qui ne se contentent pas de faire un bout de halte en nos hostelleries assez bien achalandées. Il n'y a pas que des gens pressés ou affamés s'engouffrant à la vapeur dans leurs cars de voyage, une fois le repas terminé. Il y en a d'autres qui prolongent un peu plus l'étape et qui consentent à jeter un regard sur notre Citadelle à l'éternelle magie, sur nos vieilles tours féodales, sur les débris de nos remparts et nos vieilles rues en dédales et aux arcades Mauresques et Sarrazines, et de pénétrer en notre vieille Eglise sombre et noire aux grandes voûtes romanes en demi cintres et où semble se découper encore le silence des siècles et qui vient les remplir.

Et précisément il m'était donné de prendre connaissance, l'autre jour, d'un Prospectus-Programme de Conférences données à l'Institut Agronomique, 16, Rue Claude Bernard, et par les représentants de ce groupe bien connu des Naturalistes Parisiens 2, Boulevard Arago, et quelle ne fut pas ma surprise d'y relever cette annonce engageante et ne me causant, hélas ! qu'un regret, celui de ne pas me trouver en notre belle Capitale où je n'étais pas, jadis, l'ennemi de ces rendez-vous artistiques.

Mais les Méridionaux Bas-Alpins, en résidence à Paris et qui sont des fidèles lecteurs de notre journal local, seront très heureux, j'en suis sûr de venir applaudir cette sorte de documentaire parlé, car cette conférence comporte aussi des projections. Mon ami de Belgique, Mirval, qui nous lit chaque semaine, retiendra cette date du Dimanche 21 Janvier 3 heures, et ne pourrait-il pas demander aux Naturalistes Parisiens de venir y prononcer à son tour, dans leur salle, cette harangue dont il nous donna ici-même, il y a 3 ans, les prémices ?... Je ne voudrais pas faire preuve d'outre-cuidance en venant donner moi-même des « tuyaux » à tous nos conférenciers amis de Sisteron, mais puis-je leur révéler que notre petite ville un peu déchue de son rang, mais qui s'énorgueillit toujours de sa blanche et fine Acropole comme celle des Bourgades Grecques s'appelait jadis « Sipcène ! ».

M. André Bayard n'est pas sans ignorer que notre coin perdu de montagne a donné le jour à l'un de nos meilleurs écrivains, le conteur poète Paul Arène, mais ce Grec de Phocée, mais cet Athénien de Paris qui fut aussi l'auteur des contes de la « Gueuse Parfumée », n'eut peut-être pas dédaigné cette autre dénomination à consonnance Hellène de « Sipcène », et l'auteur de « Jean des Figues », dans un certain petit récit, vrai chef-d'œuvre de style, « La Mort de Pan », et qui mériterait d'être mieux connu de la foule et du grand public, a su nous donner d'une façon péremptoire cette poétique documentation basée sur ces preuves irréfutables que sont les inscriptions lapidaires. Il en est une fort célèbre et aux proches environs de notre historique Cité, une inscription gravée sur une Pierre Ecrite et qui rappelle l'exploit d'un Tribun Romain en route vers la Gaule Narbonaise et qui fit couper la roche lui barrant le chemin par ses cohortes et ses soldats. Mais avec cette Pierre Ecrite il en était une autre et dans un autre passage montagneux qui s'appelle encore aujourd'hui le Pas des Portes. Et c'est l'inscription encore plus énigmatique de «Hiérophylens» fils d'Hophile et du Grand Prêtre de Mercure.

M. Bayard me saura gré, j'en suis sûr, de lui signaler cette chose étrange et ses auditeurs Parisiens en seront sidérés. Je lui recommande ce passage du conte de la Mort de Pan et qui va l'éclairer sur les origines les plus lointaines et les plus reculées de la fondation de Sipcène.

« Regardez ! disait le vieil Ermite « broussailleux qui ressemblait à un « Dieu Pan ! Regardez ! là-haut, « sur la montagne de Lure, cette « entaille à peine visible et qui tran- « che l'arête de neige ! C'est le Pas « des Portes et rappelant celui de « l'Echelle près de la Pierre Ecrite. « Et par là passait la Voie Romaine « aux larges dalles encore existantes « et par là, sans doute avant les « Romains et leurs larges routes pa- « vées, par là descendirent les pre- « miers colons Grecs apportant avec « eux l'olivier, l'arbre de la Déesse « d'Athènes, ainsi que les autres « Dieux du Pays de Lumière !...»

Et cette petite Cité qui peut ainsi se prévaloir de sa double formation Romaine et Grecque, cette petite Cité, qui jadis avait aussi pour devise « Tuta montibus et fluvius » défendue et protégée par ses monts et par ses rivières, est demeurée en effet, dans la vallée de la Durance, la Perle et la Porte de ce sol de Haute-Provence et qui fut autrefois béni par les Dieux.

Ville de Rêve et Ville de Magie ! O Sisteron ! Ville imposante ! Perle de nos Provences Hautes ! Nul, et qui le sait, l'un de tes fils, ou l'un de tes hôtes, le simple passant de quelques heures ou celui que l'accoutumance a, peu à peu, rendu insensible et indifférent à ces spectacles de grandioses beautés, nul, et qui que ce soit, tes enfants par la naissance et tes fils par cette adoption leur faisant considérer désormais cet endroit comme leur « Endret » de prédilection et de tendresse et ceux qui, aux approches du soir, ralentissent le pas et viennent s'arrêter devant les portes de tes enceintes, et en voyageurs étrangers dont parle le poète, oui, tous ceux-là n'ont qu'un seul et même cri d'admiration la plus splendide en t'apercevant, ô Sipcène, surgir comme une soudaine vision et leur apparaitre comme un immense socle et un immense exhaussement de je ne sais quel Piédestal sacré, d'un Autel élevé au milieu même des Nues, à l'extrémité de cette coulée bleuâtre qui ferme et qui ouvre l'horizon lorsque tu viens surgir comme un coup de théâtre et dans la toile de fond et dans ce cirque élargi de tes montagnes, en leur amphithéâtre.

Sipcène, l'Acropole ! Sipcène, la Hauteur aux Silences Dorés !... la blanche Colonnade aux irréels degrés !... Sipcène !...

Hippolyte SUQUET.

Dans

PARIS·MATCH

Le câble de Raymond Cartier : les vrais maîtres de la Chine rouge.

En toute liberté chez Tito.

Avions à réaction Américains et Soviétiques s'affrontent en Corée.

Le nouveau Docteur Faust nous dit : Vous êtes plus jeune que vous ne pensez.

COIN DU SINISTRÉ

Si votre mobilier a été détruit, voici vos droits...

Il s'agit, bien entendu, du mobilier « d'usage courant et familial » détruit ou détérioré par la guerre.

En premier lieu l'indemnité est versée en faveur des sinistrés de plus de 50 °/o dans leur résidence principale.

En règle générale est versé un acompte provisionnel calculé sur la base forfaitaire. Le règlement définitif intervient ensuite.

Nous savons que dans ce domaine bien des sinistrés ont été victimes des sous-estimations de l'administration quant à la valeur des biens détruits. Aux intéressés d'apporter la plus grande vigilance.

Pour les sinistrés âgés de plus de 65 ans ou dont la situation personnelle apparait plus particulièrement digne d'intérêt, familles nombreuses, économiquement faibles, peuvent, sur leur demande, toucher une indemnité calculée sur la base de la valeur ou de la consistance des biens détruits et à concurrence du plafond fixé par l'art. 4 de la loi du 28 Octobre 1946 dans son texte primitif (200.000 frs par ménage, plus 60.000 frs par ascendant ou descendant, plus 30.000 frs par autre personne).

Viennent ensuite les sinistrés dont l'importance des pertes varie entre 25 et 50 °/o à condition qu'ils soient installés ou réinstallés dans un logement définitif. Les sinistrés âgés de plus de 65 ans bénéficient de dispositions spéciales.

La loi du 2 Juin 1950 (art. 5) a majoré le plafond des indemnités pour dommage mobilier familial. Les dispositions de cet article ne seront toutefois applicables qu'après le règlement sur la base du plafond de 200.000 francs des sinistrés ou spoliés mobiliers au-dessus de 50 °/o.

Pour les sinistrés mobiliers, les anciens prisonniers de guerre sont considérés comme prioritaires dans le cas d'un pourcentage de destruction égal au moins à 25 °/o du mobilier familial d'usage courant des résidences principales.

BAL
du Tirage de la Souscription à Lots
du Comité des Fêtes

Qui sera propriétaire, demain Dimanche, à 24 heures, de l'Automobile Traction Avant Citroën ?

Pour le savoir c'est tout un joyeux public qui se rendra demain Dimanche, à 21 heures, aux Variétés-Dancing, à la Grande Nuitée Dansante desservie par Jean Brun et ses Rythmes, lauréat du concours d'accordéon, organisée par le Comité permanent des Fêtes de la Ville, à l'occasion du Tirage de la Souscription à Lots, dont le premier lot est une Automobile Traction Avant Citroën.

Après quelques tangos, valses, sambas, etc..., à 24 heures aura lieu le tirage en présence de Me Bertrand, huissier à Sisteron.

VARIETES - CINEMA
(Salle Chauffée)

Cette Semaine :
Charles Boyer et Joan Fontaine dans
TESSA
LA NYMPHE AU CŒUR FIDELE
Dessins Animés

La Semaine Prochaine :
le film qui révolutionne le cinéma
« ORPHEE »

CASINO - CINEMA

Cette Semaine :
LES AMOUREUX
SONT SEULS AU MONDE

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

OBSEQUES. — Cette semaine encore nous avons à déplorer le décès de personnes avantageusement connues à Sisteron.

C'est d'abord le décès à Valernes de Madame Veuve Blanc, ex-propriétaire du Café du Commerce à Sisteron. Mme Vve Blanc, qui avait été durement frappée par la mort de sa fille à Marseille, et ensuite de son mari, n'a pu supporter la douleur et de mère et d'épouse, elle est décédée après deux jours de maladie.

Ses obsèques ont été l'occasion d'une grande manifestation de sympathie envers la défunte, son gendre M. Arrighi et ses deux fillettes.

Dimanche, à 14 heures, les frères Gaona, entrepreneurs, conduisaient au champ du repos leur père décédé à l'âge de 78 ans après une courte maladie.

Ensuite ce sont les obsèques de Mme Jules Brémond, née Clément, femme de M. Brémond, sériciculteur, qui ont eu lieu Lundi dernier avec le concours de parents et d'amis. L'inhumation de Mme Brémond a eu lieu à Peipin dans un caveau de famille.

Puis ce sont les obsèques de la fillette de Mme et M. Brémond Eloi, demeurant à Bourg-Reynaud, enlevée à l'affection de ses parents en quelques jours.

A toutes ces familles si durement éprouvées, nous adressons nos sincères condoléances.

A VENDRE

MAISON, Rue Mercerie, Débit de Tabacs.

S'adresser : GAUBERT, Château-Arnoux.

AMICALE DES BAS-ALPINS DE NICE. — L'Amicale des Bas-Alpins va tirer les Rois le Dimanche 14, rue Lamartine, 2, à la Fédération des Provinces Françaises. De même que pour la dernière Assemblée Générale, suivie d'un banquet et d'une fête familiale qui fut un triomphe et dont nous donnerons le compte rendu dans un prochain numéro, cette seconde fête sera encore plus courue.

Si des Bas-Alpins étaient de passage, il serait trouvé un petit coin pour leur permettre d'apprécier le gâteau, fourni par des Bas-Alpins et la sauterie qui suivra.

La participation aux frais est de 120 francs.

SPORTS

SISTERON-VELO

Dimanche dernier, au Stade de Beaulieu, très peu de monde sur les touches à l'occasion du match de championnat Pertuis-Sisteron.

Et pourtant, avec la rentrée de Georges Tron, de retour du service militaire, des frères Borel Aimé et Marcel, l'équipe locale était toute transformée et c'est avec un réel plaisir que les rares sportifs qui ont assisté à ce match ont pu constater que cette équipe présentait enfin une valeur sportive.

Malgré un terrain boueux et un ballon très lourd, ce match, joué correctement, fut très intéressant à suivre, et si Sisteron réussit que le match nul (2 à 2) il pouvait prétendre à sortir vainqueur.

ooo

C'est demain Dimanche que cette même équipe s'alignera contre les C.O.Q.S. de Valensole, en championnat. Coup d'envoi à 14 h. 30.

Les sportifs locaux se feront un devoir d'assister à ce match et verront évoluer l'équipe du Sisteron-Vélo comme il y a très longtemps qu'elle ne s'était pas produite.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

Demain Dimanche 14 Janvier, sortie sur le Sauze. Se faire inscrire chez Mlle Arlette Orcière, Rue de Provence. Départ 6 h. 30.

CANAL SAINT-TROPEZ. — Les co-arrosants de l'Association Syndicale du Canal Saint-Tropez sont avisés que l'Assemblée Générale Annuelle se tiendra à la Mairie de Sisteron, demain Dimanche 14 Janvier, à 10 heures 30.

Ordre du jour important.

Le présent avis tient lieu de convocation.

AVIS A NOS ABONNES. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Janvier, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre Compte Postal **156-36** Marseille.

Il est également rappelé à nos abonnés que tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 10 francs.

DECLARATION à souscrire en 1951, au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, par les contribuables dont les revenus proviennent de l'exercice d'une profession non commerciale ou ayant des revenus assimilés aux bénéfices non commerciaux.

Le Ministère des Finances rappelle que les contribuables exerçant une profession non commerciale (à l'exception des charges et offices) ou ayant des revenus assimilés aux bénéfices non commerciaux et qui ne sont pas en mesure de fournir la déclaration de leur bénéfice net et les justifications correspondantes, ou qui désirent opter pour le régime de l'évaluation administrative du revenu imposable, sont tenus de remettre aux Inspecteurs des Contributions Directes, avant le 1er Février 1951, une déclaration indiquant, pour l'année 1950, les renseignements dont la production est prévue par le Code Général des Impôts.

Ces renseignements sont les suivants :

— nature de l'activité exercée ;

— ancienneté dans l'exercice de la profession ;

— titres universitaires, hospitaliers, diplômes techniques ou autres titres professionnels ;

— tarifs spéciaux appliqués en raison de ces titres ou d'une situation personnelle particulière ;

— services réguliers assurés moyennant rémunération pour le compte d'entreprises ou de collectivités publiques ou privées ;

— montant des recettes brutes ;

— liste des personnes vivant au foyer ;

— nombre et puissance des voitures automobiles à usage professionnel ou privé ;

— montant des loyers professionnels ou privés ;

— nombre d'employés ou collaborateurs attitrés et total des salaires ou autres rémunérations versés à ces employés ou à des collaborateurs attitrés ou non.

L'imprimé nécessaire pour souscrire cette déclaration sera adressé — en double exemplaire — à chaque contribuable, par la poste et à domicile, par l'Inspecteur des Contributions Directes à qui l'un de ces exemplaires, dûment rempli, devra être renvoyé avant le 1er Février 1951. Toutefois ceux des contribuables intéressés qui ne recevraient pas ces imprimés en temps utile, auraient à se les procurer en s'adressant à l'Inspecteur des Contributions Directes.

IMPORTATION D'ANIMAUX REPRODUCTEURS. — Les Syndicats d'élevage ou organismes assimilés agréés par le Ministère de l'Agriculture qui désirent importer en franchise des animaux reproducteurs de race pure, doivent établir une demande d'autorisation dont le modèle sera fourni avec tous renseignements nécessaires par la Direction des Services Agricoles des Basses-Alpes, 6, Rue Beausoleil, à Digne.

SISTERONNAIS... SISTERONNAISES... VISITEURS AMIS...
Je connais votre cœur !...
En achetant un paquet de Café
COURAGEUX
en vente dans toutes les bonnes épiceries
vous participerez à la beauté de nos Sites
et à la renommée de SISTERON et de la région.

CANAL DE SISTERON. — Au cours du mois de Décembre, la commission administrative du Canal de Sisteron, réunie dans une salle de la Mairie, a procédé à l'élection de son bureau et a nommé :

Président : Jean Galvez ; Vice-Président : Gabriel Bonfort ; Secrétaire-Adjoint : Mme Massot-Devèze

Les adhérents du Canal de Sisteron sont informés qu'une Assemblée Générale aura lieu Lundi 15 Janvier 1951, à 17 heures, à la Mairie.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Modifications de tarifs. — Les redevables sont informés qu'en exécution des dispositions de la loi du 8 Janvier 1951, les modifications apportées aux taux de la taxe à la production sont les suivantes :

13,50 0/0 passe à 14,50 0/0
4,75 0/0 passe à 5,50 0/0

Rien n'est changé pour les autres taxes.

Ces modifications sont applicables du 10 Janvier 1951.

La Préfecture des Basses-Alpes communique :

Il sera procédé le Jeudi 18 Janvier 1951, à 11 heures, à la Préfecture des Basses-Alpes, à la vente par adjudication d'une voiture automobile « Peugeot » type 202 berline luxe N. 2. R. appartenant au département.

La vente aura lieu par le seul procédé des soumissions cachetées. Elle est ouverte à tous les amateurs sans droit de priorité ou de préférence. Paiement au comptant. Droit d'enregistrement et taxes en sus. Le véhicule sera visible la veille et le jour de la vente au garage de la Préfecture à Digne.

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

ETAT-CIVIL

du 5 au 12 Janvier 1951

Naissances : Arlette Suzanne Emma Brian, Avenue de la Libération. — Jean-Marie Maurice Paul Isnard, Avenue de la Libération.

Publications de Mariage : Yves Jean Artaud, mécanicien, domicilié à Sisteron, et Yvette Andrée Granier, ouvrière d'usine, domiciliée à Montfavet. — Joseph Emile Put, menuisier, et Odette Di Giovanni, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Mariage : Arthur Laurent Patras Garde des Eaux et Forêts, domicilié à Crévoux, en résidence à Gigors, et Cécile Georgette Félicie Blanc, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Décès : Monico Gaona, 78 ans, rue de la Coste. — Esther Marie Clément, épouse Brémond, 70 ans, rue de Provence. — Noëlle Simone Reine Brémond, 2 ans, rue de la Croix.

N'ATTENDEZ PAS L'HIVER
pour faire votre provision de charbon
Economisez de l'argent
en vous adressant dès maintenant
chez
Marceau BLANC
Rue Saunerie — SISTERON

Etude de Me Edgar MALPLAT
Notaire à SISTERON

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me Edgar MALPLAT, notaire à Sisteron, le six décembre mil neuf cent cinquante, enregistré à Sisteron, le vingt trois décembre mil neuf cent cinquante, folio 55, case 314 :

Madame VAISSIER Maria, commerçante, veuve de Monsieur DUSSAILLANT Antonin, demeurant et domiciliée à Sisteron, place de l'horloge ;

A fait donation à Monsieur DUSSAILLANT Marcel, employé de commerce, demeurant et domicilié à Sisteron, place de l'horloge :

D'un fonds de commerce de Tissus, confection et bonneterie, sis et exploité à Sisteron, place de l'horloge.

L'insertion au « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce » a été effectuée régulièrement.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront requises à l'étude de Me Malplat, domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le présent avis.

Pour Deuxième Avis,
MALPLAT, notaire.

Vêtements PHILIP
Rue Droite — SISTERON
Pour DAMES
Tailleurs — Manteaux
Imperméables — Gabardines
Robes — Chemisiers
Jupes et Vestes fantaisies.
Pour HOMMES
Costumes à partir de 8.000 francs
Pantalons gabardine et lainage
Pardessus imperméable et gabardine
Canadiennes — Chemiserie
Grand Choix Vêtements de Travail.
TOUT POUR L'ENFANT.

Les plus grandes marques...
PEUGEOT
MOTOCONFORT
MAGNAT-DEBON
MONET & GOYON
Choisissez votre Vélomoteur chez :
AUTOS-SPORTS
Ch. FERAUD
64, Rue Droite — SISTERON
PROCHAINEMENT
l'Atelier de Réparation et Exposition
sera transféré
Avenue de la Libération.

A LA PENSÉE
ARTICLES FUNERAIRES
COURONNES PERLES et CERAMIQUE
CHRIST FLEURS LIVRES
PUT Emile
Ne pas confondre... A LA PENSEE
Rue Notre-Dame — La Coste SISTERON

Marceau SCALA
T. S. F.
Téléphone 3
Rue de Provence — SISTERON

Mme Couton
informe le public qu'elle continue et qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
BRODERIE
S'adresser :
53, Rue Droite — SISTERON
et Bar Moderne, Rue Saunerie.
PRIX AVANTAGEUX
Livraison dans la semaine.

Achetez vos meubles au Spécialiste du Meuble
BOUISSON fabricant 10, Rue Saunerie, SISTERON
Grand Choix en Magasin aux Meilleurs Prix
CHAMBRES A COUCHER — SALLES A MANGER
Studios — Cuisines — Bureaux — Salons
Literie — Sièges — Tapis — Linos
Poussettes — MEUBLES D'ENFANTS — Landaux
Tous Meubles STYLE et MODERNES sur commande
AVANT TOUT ACHAT... UNE VISITE S'IMPOSE ! !

ALLEGRE & CHASTEL
Téléphone 205
ASSURANCES TOUTES NATURES
CREDIT
AUTOMOBILE et INDUSTRIEL
3, 6, 9, 12, 15, 18 mois
à partir de 8 °/° l'an
Dans les 2 heures
un crédit peut vous être accordé.

AVANT TOUT ACHAT DE POSTE T. S. F.
VOYEZ NOS MODELES
Toute la Gamme
PRIX INCROYABLES
depuis 10.900
RADIOLA — AMPLIX — ONDIA
COMPTANT CREDIT
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie
RIEN QUE L'ELECTRICITE
INSTALLATION — REPARATION

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE
Tout ce qui concerne
l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....
POMPES FUNEBRES
CERCUEILS TOUS GENRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres
PERRONE MAGASIN : 59, Rue Droite ATELIER : au Collet SISTERON

Chauffage Central
CHARBON — ELECTRICITE
— MAZOUT —
Entreprise Spécialisée
P. AUZET
1, Rue Ferrari — MARSEILLE
Devis gratuit. L. REVEST, Sisteron.

ATELIER DE MENUISERIE
ET EBENISTERIE
REYNAUD & BURLE
Rue de La Coste, SISTERON
SERVICE
des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

MENAGERES ET CONNAISSEURS
exigez et dégustez l'excellent
Café "HOVA"
Café « HOVA » marque de choix
En vente
dans toutes les bonnes épiceries
Vente en gros
Société Commerciale d'Alimentation.

Pour Peindre soi-même
PEINTURE à l'huile de lin pure
300 FRANCS
la boite de 1 kilo
DROGUERIE
Paul BERNARD
SISTERON

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON